

## L'ECHO DE BARON Décembre 2024



[www.mairiedebaron.fr](http://www.mairiedebaron.fr)

**La mairie et l'agence postale seront fermées  
du lundi 23 au dimanche 29 décembre 2024**

### EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2024

Étaient présents : Laurent DI PIZIO, Julien BOCQUILLON, Thierry BUTTIAUX, Simone BRETON, Frédéric DOURLIN, Laurence LECERF, Jérôme MIROUX, Laetitia POGUET, Dominique PORAS, Cathy ROSIERS, Emilie TOULEMONDE.

Étaient excusés : M. de LA BÉDOYÈRE (pouvoir à J. BOCQUILLON), Mme PAULIC (pouvoir à C. ROSIERS), Mme SICARD (pouvoir à J. MIROUX), Mme UDA (pouvoir à L. POGUET).

Le procès-verbal du dernier Conseil municipal a été approuvé.

Le Conseil décide de confier à M. Di Pizio les délégations suivantes : toutes décisions n'excédant pas 15.000 € lorsque les crédits sont inscrits au budget, louage de choses n'excédant pas 12 ans, passer les contrats d'assurance, créer les régies comptables nécessaires, gérer les concessions des cimetières, décider l'aliénation de biens

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

# JUSTE AVANT NOËL

DE 14H00 À 18H30

SALLE DES FÊTES DE BARON

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE BARON

BUVETTE SUR PLACE  
VENTE DE CRÊPES ET  
GÂTEAUX

Au programme :  
(Pour les petits et les grands !)

**Spectacle de Noël (début 14h30)**  
"Le Tour du Monde de Camélia"

**Structures Gonflables**

**Stands de Noël**

**Visite du Père Noël**

Le comité des fêtes rappelle que tous les enfants participants sont sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnants.

**Monsieur le maire, ainsi que toute l'équipe municipale vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année**

immobiliers jusqu'à 4 600 €, régler les frais des divers intervenants judiciaires.

Le Conseil municipal entérine le choix du candidat ILEP en tant que délégataire de service public pour la gestion de l'accueil périscolaires, de la pause méridienne et des mercredis.

La C.C.P.V. entend travailler avec les professionnels de santé déjà organisés afin de s'engager dans un contrat local de santé aux côtés de l'ARS. Le Conseil approuve les statuts modifiés dans ce sens de la C.C.P.V.

Le Conseil municipal autorise le maire à signer un contrat de maintenance du système de vidéoprotection pour un montant de 1 176,00 € par an.

Le département de l'Oise

déploie des solutions d'environnement numérique de travail à destination des écoles et collèges. Aussi, le Conseil autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires afin de transférer au SMOTH (Syndicat Mixte Oise Très Haut débit) la compétence en matière d'espace numérique de travail.

Les rapports sur les prix et la qualité Service public d'assainissement collectif et non collectif 2023 sont adoptés par le Conseil.

Le Conseil prend acte du rapport 2023 de la C.C.P.V. sur le prix et la qualité du Service de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés.

Colis de Noël : le Conseil vote un crédit maximum de 45 € par baronnais âgé de 70 ans et plus en 2024.

M. le Maire lève la séance à 21 h 05.

---

**LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL S'EFFECTUERA LE SAMEDI 14 DÉCEMBRE EN MATINÉE.**

**Des sapins seront installés début décembre à divers endroits de la commune. Les riverains sont invités à les décorer.**

**VACANCES SCOLAIRES DE NOËL**  
Fin des cours :  
samedi 21 décembre 2024  
reprise le lundi 6 janvier 2025



Le calendrier 2025 des déchets ménagers vous sera distribué avec l'Écho de Baron du mois de janvier.

Comme l'année passée, un ramassage des sapins de Noël est mis en place par la CCPV.

Ce ramassage aura lieu le **mardi 7 janvier 2025**

**Déposez la veille** vos sapins devant votre domicile (sapins naturels, sans sac et non floqués).

**A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025 LA PHARMACIE DUFOUR SERA FERMÉE LES SAMEDIS APRÈS-MIDI**

## AGENDA

### RAPPEL

Chaque lundi de 10 heures à 11 heures 30, des cours de yoga sont dispensés à la salle des sports de Baron. Renseignements au 06 04 06 45 47

**# Dimanche 8 décembre** : AAE - Randonnée aux Marais de Feigneux. Rendez-vous à 8h30 place St Pierre à Baron.

**# Samedi 14 décembre** : distribution des colis de Noël à partir de 10 heures.

**# Jeudi 21 décembre** : permanence France Services de 9h30 à 11h30 à la mairie de Baron.

**# Dimanche 22 décembre** : le comité des fêtes célèbre Noël à la salle des fêtes de 14h00 à 18h30 (voir encadré).

**# Dimanche 22 décembre** : AAE - Randonnée à la Butte aux Gens d'Armes. Rendez-vous à 8h30 place St Pierre à Baron.

A l'approche des fêtes, notre boulangerie installera un étal devant sa boutique le **jeudi 5 décembre matin (selon conditions météorologiques)** afin de vous proposer ses produits de Noël.